Carbonnel, 13e Flament, 14e Vanderdonckt, 15e Hennotel, 16e Schietse, 17e Radelet, 18e Verley 19e Vandenbossche, 20e Goossens, 21e Derombise, 22e Brossart, 23e Voyez, 24e Deudont 25e Forrez, 26e Denamur

PARIS-ANZIN (230 kil.)
GRAND PRIX " LA NORDISTE "
Deuxième Année -- 16 Mai
5.000 fr. de prix

Cette course Nationale ouverte aux Aspirants, Indépendants et Débutants se disputera le 16 Mai et sera dotée de 5.000 francs de prix.

CLASSEMENT GENERAL :

1er prix : 1.000 francs en espèces.
2e prix : 500 francs en espèces.
3e prix : Une bicyclette course à boyaux.
4e prix : Une bicyclette course.
5e prix : Une bicyclette course.
6e prix : 250 francs.
7e prix : 200 francs.
8e prix : 150 francs.
9e prix : 125 francs.
10e prix : 100 francs.
11e prix : 75 francs.
12e et 13e prix : 50 francs.
14e et 15e prix : 35 francs.

PRIX SPECIAUX POUR DEBUTANTS
avec cumul au classement :
1er prix : 50 francs.
2e prix : 25 francs.
3e prix : Une montre.
4e prix : Une chaîne.

PRIMES SPECIALES POUR INDEPENDANTS
4e catégorie et débutants :
1re prime : 100 francs.
2e prime : 50 francs.
3e prime : Une médaille en or.
4e prime et 5e prime : 25 francs.
6e prime : Une chaîne, etc...

CHALLENGE DU « RÉVEIL DU NORD »

Une coupe offerte par le **Réveil du Nord** sera mise en compétition et attribuée en toute propriété à la Société qui aura ses trois coureurs les mieux classés. Engagments : 10 fr. par Société.

ENGAGEMENTS ET VETEMENTS : Les engagements, coût 5 francs, sont reçus : Au Journal « **La Pédale** », 17, Faubourg Montmartre, à PARIS, jusqu'au **13 Mai** ; au Café de la Place, à ANZIN, jusqu'au **12 Mai.**

Joindre 5 francs pour le transport des vêtements qui sera assuré par camionnette afin que les coureurs puissent les trouver à l'arrivée.

La roue libre est autorisée.

ITINERAIRE :

Le départ sera donné à 8 heures à **Saint-Denis, Chantilly, Creil CV, Clermont, Breteuil CV, Amiens CFR, Doullens CV, Arras CFR, Douai CV, Orchies CV, Saint-Amand, Raismes et Anzin.**

Soit au total 230 kilomètres, et nous rappelons que la roue libre est autorisée. La signature sera exigée dans les contrôles fixes à **Amiens et Arras.**

Jamais course nationale ne fut aussi bien dotée.

Aussi nul doute que les coureurs s'engageront nombreux dans cette épreuve.

Nouveaux succès des cycles Ryssel aux fêtes de la rue d'Arcole à Lille

Hier s'est disputée la course féminine organisée par le Comité des Fêtes de la rue d'Arcole, sur le parcours Cappelle et retour, soit 35 kilomètres.

Félicitations au Comité pour sa parfaite organisation. A l'arrivée, des milliers de spectateurs se pressaient autour des barrages pour applaudir les vaillantes concurrentes qui se classèrent dans l'ordre suivant :

1re Espérance Leclercq, **sur RYSSEL.**
2e Adin Simone.
3e Raymonde Decreus, **sur RYSSEL.**
4e Marie Veigne.
5e Yvonne Decreus, **sur RYSSEL.**
6e Jon Georgette **sur RYSSEL, etc...**
Yvonne Decreus qui s'était blessée le matin au pied, n'a pu prendre le départ.

LA BOURSE DES « PETITS »

Après l'épreuve féminine a eu lieu une course réservée aux champions en herbe.

Voici les résultats :

1er Declercq Germain, 7 ans, sur cycle **RYSSEL.**
2e Albert Bomme, 6 ans ; 3e Charles Deroo, 6 ans ; 4e André Lucien ; 5e Victor Depuydt ; 6e Nairant Martial ; 7e Deconninck, etc.

Nos félicitations vont également au sympathique Devrièse et à MM. Rogier, Vermesch, Salingue, etc., qui se sont dévoués sans compter pour assurer la parfaite régularité des épreuves.

Agent des Cycles RYSSEL, à Lille : M. ROGIER, rue des Sarrazins.

Pour vous rendre à votre travail
Pour vos courses
Pour votre promenade
Ayez tous une bicyclette
Libellule
de la Maison DEMADE Frères de [...]rnay-sur-Escaut (Nord)
Les meilleures
Les plus gracieuses
Les plus résistantes
Agent pour Lille : BESIN.

PELOTE BALLE

A LA PAUME LILLOISE
LE CHAMPIONNAT DES JUNIORS

Hier dimanche, a eu lieu sur le Ballodrome du Boulevard des Ecoles, la première éliminatoire du Championnat des Juniors, série A, entre les parties de Valenciennes, Marchiennes et Onnaing.

La première partie fut gagnée par Valenciennes sur Marchiennes, par 7 jeux à 2 jeux : Valenciennes 28 quinze, (Marchiennes 18 quinze).

La deuxième partie fut gagnée par Marchiennes sur Onnaing, par 7 jeux à 1 jeu, (Marchiennes 30 quinze), (Onnaing 18 quinze).

La finale fut remportée par Marchiennes 8 jeux 37 quinze sur Valenciennes 6 jeux 38 quinze.

A remarquer la belle tenue de Valenciennes (Balle d'Or).

A signaler dans Marchiennes, Dufour, Dumazy et Bel Léon.

Dans Valenciennes, Duprés et Descamps.

La lutte fut arbitrée par M. Caron, secrétaire de la Paume Lilloise, d'une façon impeccable.

HIPPISME

COURSES DE TOURCOING

Cette « double » réunion que marquait hier à son calendrier la Société des Courses de Tourcoing, fut favorisée par un temps idéal et les nombreux amateurs du turf de la région du Nord n'auront pas à regretter leur fidélité.

La Musique de La Fraternelle y prêtait son infatigable concours et récolta son habituel succès.

Réunion très intéressante à tous points de vue que la relation technique que nous donnons ci-dessous résumera de façon parfaite.

1re COURSE. — 1. En Douce, à Math. Pantall. — 2. Pathfinder, au Comte d'Ideville.
Pesage : g. 35.50 ; p. 17.50 ; p. 18.50.
Pelouse : g. 20.50 ; p. 9.50 ; p. 10.50.

2e COURSE. — 1. Vieux Pin, à V. Devreese. — 2. Rifleman, à Delporte — 3. Tango, à J. Dubrulle.
Pesage : g. 24.00 ; p. 15.00 ; p. 37.50 ; p. 32.00.
Pelouse : g. 19.00 ; p. 7.50 ; p. 13.00 ; p. 19.50.

3e COURSE. — 1. Idole VIII, à Rethoré, Lieutenant au 22e Dragons. — 2. Popaul, à Parent, Lieutenant au 12e Chasseurs.
Pesage : g. 32.50 ; p. 13.00 ; p. 12.50.
Pelouse : g. 19.00 ; p. 7.50 ; p. 6.50.

4e COURSE. — 1. Victoire, à M. Omer Desmedt. — 2. As de cœur, à Mme B. Verzele. — 3. Indiana, à M. R. Grémonprez.
Pesage : G. 72.00 ; P. 7.50, P. 15.00, P. 45.50.
Pelouse : G. 23.00 ; P. 9.00 ; P. 8.50 ; P. 24.50.

5e COURSE. — 1. Plein Gaz, à M. J. Lefebvre. — 2. Montmorency II, à M. Math. Pantall.
Pesage : G. 14.50 ; P. 12.50 ; P. 15.50.
Pelouse : G. 9.50 ; P. 7.00 ; P. 7.50.

6e COURSE. — 1. Servoz, à M. Ch. Thorez. — 2. Quarante, à Mme Ameyre. — 3. Alice Etawah, à M. Th. Vanlandeghem.
Pesage : G. 685.50 ; P. 92.50 ; P. 42.50 ; P. 24.00.
Pelouse : G. 287.50 ; P. 53.00 ; P. 24.00 ; P. 12.50.

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

1re COURSE. — 1. Fanfreluche, Garnor, G. 30.50 P. 17.50 ; 2. Keldany, Allemand, P. 34.00 ; 3. Tom Pouce, Semblat, P. 31.50.

2e COURSE. — 1. Fille du Ciel, A. Esling, G. 46.50, P. 18.50 ; 2. Miss Ramod, Mac Gee, P. 25.50 ; 3. Terrain conquis, A. Rabbe, P. 65.50.

3e COURSE. — 1. Soubadar, O'Neill, G. 28.00, P. 14.50 ; 2. Artay, Allemand, P. 15.50 ; 3. Abreck, Hervé, P. 63.50.

4e COURSE. — 1. Priori, Garner, G. 23.50, P. 28.00 ; 2. Tricard, Semblat, P. 10.50 ; 3. Warminster, Torterolo, P. 20.50.

5e COURSE. — 1. Sganarelle, Torterolo, G. 35.50, P. 15.50 ; 2. Cardinal Richelieu, Allemand, P. 33.00 ; 3. Le Danube, O'Neill, P. 14.00.

6e COURSE. — 1. Trimace, A. Rabbo, G. 68.50, P. 25.50 ; 2. Soldat de France, Keagh, P. 47.50 ; 3. El Paso, R. Brethés, P. 57.00.

anti-ÉPILEPTIQUE de LIÈGE
Brochure et renseignements: Laboratoire Fougerat, LILLE

A PROPOS DE LA SPÉCULATION SUR LES CHANGES

M. Yvon Delbos, député, avait demandé au ministre des Finances si, en raison des dispositions législatives en vigueur permettant à tout Français de se procurer, sans formalité, des devises étrangères jusqu'à concurrence de 1.000 francs français, le possesseur d'une certaine quantité de dollars ou de livres sterling, provenant d'opérations de détail effectuées successivement et chaque fois dans la limite de mille francs français, est ou non susceptible d'être poursuivi pour spéculation sur le change.

Le ministre a répondu par la voie du « Journal Officiel » :

« Les dispositions de l'article 2 de la loi du 3 avril 1918 dispensent seulement les personnes résidant en France, lorsque l'opération qu'elles ont en vue n'est pas supérieure à 1.000 francs, de recourir à l'intermédiaire d'une banque tenant le répertoire des changes ou de remettre à cette banque une déclaration écrite à l'appui de son ordre d'exportation de capitaux ou d'achat de devises étrangères. **En conséquence, le fait pour une personne résidant en France de se constituer un avoir en devises étrangères même par voie d'achats de détail effectuées successivement et chaque fois dans la limite de la contre-valeur de mille francs, constitue une irrégularité au regard de la loi du 3 avril 1918.** Si, en outre, il était établi que de tels agissements ont pour but une spéculation à la baisse des devises nationales, ils tomberaient sous le coup de la loi du 12 février 1924 ».

T. S. F.

RADIO-PARIS. — 12 h. 30 : 1. Paris-Roubaix, marche ; 2. Espanita, valse ; 3. Canzonetta, solo de violon ; 4. Bombay ; 5. Célèbre berceuse ; 6. Aubade, solo de violoncelle ; 7. Couches-tu donc chez ta tante ? ; 8. La Bohème, fantaisie ; 9. Arlequinade ; 10. Premier sourire ; 11. Le Jour parait, solo de violon ; 12. En Biscaye ; 13. Entr'acte gavotte ; 14. Vermaland, solo de violoncelle ; 15. Romance pathétique ; 16. Le Chemin du Rêve ; 17. El Caritchi.

16 h. 45 : 1. On ne peut pas quitter Paris ; 2. Kiss of Spring ; 3. Le Printemps vous commande ; 4. Ritorna ; 5. Un poème ; 6. Il Sogno ; 7. Un simple mot d'amour ; 8. C'est la combine ; 9. Une scène des Bouffons de Zamacoïs ; 10. Gillette de Narbonne ; 11. Prière des Forêts ; 12. Rose sauvage ; 13. Elle avait une robe à carreaux.

20 h. 30 : 1. Si j'étais Roi, ouverture ; 2. Poésies ; 3. Mélodies ; 4. a) Largo ; b) Mélodie ; c) La source ; 5 a) Résignation rouge de Cholet ; c) La Légende du Muguet ; 6. L'Enfant prodigue.

LONDRES. — 13 à 14 h. : Récital d'orgue.

16 h. 15 : Concert. — 17 h. 15 : Pour les enfants : contes, chansons et solos de piano — 18 h. : Musique de danse. — 19 h. 25 : Récital Schumann (1810-1856) : Davidsbundler : Nos 1 à 10. — 20 h. 50 : Les Noces de Figaro, acte II, relayé de l'Opéra de Covent Garden. — 22 à 23 h. : Musique de chambre et poésie : Chacone, pour quatuor à cordes ; Quintette pour piano et cordes ; Poésies du XVIIe siècle ; Quatuor à cordes.

DAVENTRY. — 11 à 13 h. : Quatuor. — 13 à 23 h. : Programme de Londres. — 23 h. 10 à 24 h. : Danses.

Dans les Drogueries, Couleurs, Bazars, Grands Magasins
EXIGEZ LE
VERNICIRE
évitez
toute imitation ou substitution

Nos Patrons-Primes

PATRON N° 6884

Mannequin 44. — Métrage 3 m. 25 en 100.

L'ampleur des Robes

Plis et godets se disputeront cette saison, l'ampleur des robes qui sont enfin de plus en plus féminines. Aussi, reverrons-nous tulle, ruban, dentelle, enfin tous ces chiffons qui sont vraiment « la Femme ». Laissez-moi vous détailler deux modèles présentant les attraits dont je viens de vous parler :

Pour les jours ensoleillés, le modèle 6884, constitue une ravissante robe de crêpe de soie ou de foulard à impressions. Un grand gilet d'organdi ou de crêpe de Chine bordé d'un ruban dont les longs pans terminent le bas. La jupe très froncée, montée par un cancé, s'allure d'un mouvement très original. Pour la campagne, ce modèle sera pratique dans ces jolis tissus de coton à impressions fleuries.

Le modèle 6885, est une petite robe droite avec bas de jupe à godets rapportés que l'on soulignera d'un étroit galon. L'encolure et le bas des petits mancherons auront la même garniture. Jabot d'organdi ou de crêpe de Chine.

Cousine GERVAISE.

PATRON N° 6885

Mannequin 44. — Métrage 2 m. 75 en 100.

Notre Patron-Prime

Il suffit de remplir le bon ci-dessous, d'indiquer le numéro du patron choisi et de nous envoyer la somme de *1 fr. 50 en timbres-poste* pour recevoir

LE PATRON-PRIME

du modèle choisi dans le *Réveil.*

Bon pour le PATRON-PRIME
N°

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le patron N°
M ....
rue ....
à ....
département ....
Ci-joint la somme de 1 franc 50

Envoyer votre demande de PATRON-PRIME à l'adresse suivante :

SERVICE DES PATRONS-PRIMES
REVEIL
186 bis, rue de Paris LILLE

UNE NOUVELLE IDÉE APPORTE CE CHANGEMENT SURPRENANT DANS LA POUDRE DE RIZ

Elle tient toute la journée en dépit du vent, de la pluie, de la chaleur ou de la transpiration provoquée par la danse.

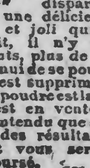

En mélangeant à une très forte température de la mousse de crème avec d'autres ingrédients précieux pour embellir l'épiderme, un célèbre spécialiste parisien de la peau a découvert une poudre de riz des plus remarquables. Elle tient toute la journée, adhère si intimement à l'épiderme qu'elle résiste à tous les temps et ne tombe ni ne s'enlève par le frottement. Si vous en étendez un léger nuage sur votre visage le brillant disparaît aussitôt et, à sa place, il reste une délicieuse fraîcheur et un aspect doux et joli qui dure toute la journée. De ce fait, il n'y a plus de nez brillants, plus de visages luisants et l'ennui de se poudrer continuellement est supprimé.

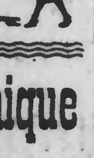

Cette poudre est la Poudre Tokalon. Elle est en vente partout. Il est bien entendu que si vous n'êtes pas ravie des résultats obtenus votre argent vous sera intégralement remboursé.

POUVEZ-VOUS OUBLIER
QUE VOUS AVEZ DES PIEDS?
Comment vous débarrasser de vos divers maux de pieds

Si votre foie ou votre estomac sont en bon état, vous ne sentez pas ces organes au point d'oublier leur existence. De même vous devriez pouvoir oublier que vous possédez deux pieds si ceux-ci étaient en parfait état. Comme les premiers jours printaniers rendent les pieds plus sensibles que jamais, nous indiquons ici un simple traitement peu coûteux et facile à suivre pour vous débarrasser de tous vos maux de pieds.

Faites dissoudre une petite poignée de Saltrates Rodell dans une cuvette d'eau bien chaude et laissez vos pieds pendant une dizaine de minutes dans ce bain rendu médicamenteux et légèrement oxygéné. L'action aseptique, tonifiante et décongestive d'un tel bain de pieds fait promptement disparaître toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et autres effets néfastes d'une transpiration excessive. De plus l'eau chaude saltratée ramollit les cors et durillons à un tel point qu'ils peuvent être enlevés facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse. Les Saltrates Rodell remettent et entretiennent les pieds en parfait état : vous oublierez que vous en êtes l'heureux propriétaire car vous n'en souffrirez plus jamais !

NOTA. — *Les Saltrates Rodell se vendent à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies. Méfiez-vous des contrefaçons qui n'ont, pour la plupart, aucune valeur curative et exigez les véritables Saltrates en paquets verts.*

Bulletin Economique

MARCHES DE LA REGION

Beurre. — Valenciennes 15 à 16 le kilo ; Dunkerque 17.50 ; Steenvoorde 14 à 15.50 ; Gravelines 15 ; Saint-Amand 16 ; Arras 13 à 14 ; Aubigny-en-Artois 12 à 13.50.

Œufs. — Valenciennes 0.50 et 0.55 pièce ; Dunkerque 14.50 les 26 ; Steenvoorde 11 à 11.75 ; Gravelines 12.50 à 13 ; Saint-Amand 0.50 pièce ; Arras 12 à 12.50 les 26 ; Aubigny 10.75 à 11.75.

Pommes de terre. — Valenciennes 0.65 à 0.75 le kilo ; Dunkerque 0.60 à 0.90 ; Gravelines 0.60 ; Saint-Amand 0.70 ; Arras 0.65 à 0.75 ; Aubigny 0.60.

Volailles. — Poulets : Valenciennes 20 à 30 pièce ; Dunkerque 18 à 30 ; Gravelines 35 à 50 la couple ; Saint-Amand 10 à 11 le kilo vivant ; Arras 30 à 38 la couple ; Aubigny 24 à 30.

BOURSE DE VALENCIENNES. — Cote officielle du 8 mai : sucres blanc N. 3 263 fr. ; farines cours légal 225 fr. les 100 kilos ; blés tre qualité 168 à 170 fr. les 100 kilos ; seigles les 100 kilos 139 fr. ; escourgeons les 100 kilos 105 fr. ; avoines 1re qualité les 10 kilos 120 fr.

Au 7 mai, il y avait 85081 sacs de sucre à l'entrepôt de Valenciennes dont 61.681 sacs de sucre blanc et 23.400 sacs de sucre roux.

ARRAS, 9. — **Marché aux vaches.** — On avait amené environ 300 vaches, génisses et taureaux. Marché un peu plus actif. Les laitières maintiennent leur cours. Le cours du gras est très ferme. On vend la flamande prête ou fraîche vêlée, de 3000 à 3800 fr. et même quelques-unes ont été vendues près de 4000 francs.

La 2 ecatégorie de 2200 à 3000 fr. et la 3e catégorie de 1400 à 2200 fr. Le cours de la bête grasse est très ferme ; il varie suivant jeunesse et qualité de 5 à 6 fr. le kilo vivant.

Marché aux porcs. — Porcelets 180 à 250 fr. ; coureurs 300 à 400 fr. suivant âge et qualité.

UN REMÈDE SERIEUX POUR LES VOIES URINAIRES
Echauffements, Blennorhagies, etc., guérison définitive par les **CAPSULES DIASEPTOL**. L'étui : 12 fr. ; franco contre mandat, 12.50. Phie BURY, Docteur en Pharmacie, 47, r. St-Sauveur, Lille. (Vérification des urines). —1—

Au Conditionnement de Roubaix

Mouvement de la semaine du 3 au 8 mai 1926

Soies 107 kilos ; textiles artificiels, 542 ; laines peignées, 548 ; laines filées, fils peignés, 21.918, fils cardés 57.963 ; blouses et laines diverses, 50.439 ; cotons, jute, lin, etc., 80.696 ; total : 1.186.150 ; conditionnement 9.527 opérations ; titrage 831 ; dégraissages 67 1/2 ; laboratoire 18 analyses.

Huile PANHARD-LEVASSOR
POUR TOUS MOTEURS
SÉCURITÉ - HAUT RENDEMENT - ÉCONOMIE
EN VENTE DANS TOUS LES GARAGES
S. A. A. E. PANHARD-LEVASSOR, *19, Avenue d'Ivry -:- PARIS*
Société des Oléonaphtes de la Pittsburg Oil | *MARSEILLE, 384, Boulevard National* | *CLICHY (Seine) 24, Rue des Bournaires*

Bourse d'affrètement de Douai

SÉANCE DU 7 MAI

Denain-Calais bassins, 13.25 ; Denain-Colombes, 25.25 ; Thiers-Lille, 10 ; Gayant-Billancourt, 27.15 ; Gayant-Paris environs, 27.50 ; Gayant-Bucy-le-Long, 25.50 ; Gayant-Paris environs, 27.50 ; Gayant Neuilly-sur-Marne, 29 ; Gayant-Paris environs, 27.50 ; Gayant-Oestres Saint-Quentin, 15 ; Gayant-Bucy-le-Long, 25.50 ; Gayant-Billancourt, 27.15 ; Gayant-Dunkerque, 12.50 ; Gayant-Vendin, 5.75 ; Escarpelle-Creil, 22.50 ; Escarpelle-Aloest, 15 ; Escarpelle-St-Quentin, 16.50 ; Escarpelle-Paris quai de Tokio (classé) 28.50 ; Beuvry-Bucy-le-Long, 27 ; Beuvry-Coudekerque, 12.25 ; Beuvry-Calais, 13 ; Beuvry-La Rapée, 29.25 ; Harnes-Marnaval, 31 ; Harnes-Billancourt, 27.85 ; Harnes-Bruges 14 ; Harnes-Lourches, 10.65 ; Harnes-Nancy Saint-Georges, 34 ; Noyelles-Origny-Sainte-Benoite, 20 ; Noyelles-Anzin, 10.50 ; Noyelles-Creil, 22.50 ; Noyelles-Lescures, 30 ; Meurchin-Dunkerque bassins, 12.50 ; Ostricourt-Roubaix B.S. 8.75 ; Ostricourt-Nanterre, 26.50 ; Eleu-Paris environs, 26.40 ; Eleu-Elbeuf, 31 ; Eleu-Roubaix quai de Dunkerque, 9.75 ; Violaines-Isbergues, 7 ; Violaines-Dunkerque Origny-Sainte-Benoite, 21.10 ; Violaines-Valenciennes, 11.75 ; Bruay-Nanterre, 27.75 ; Vendin-Gand, 15 ; Vendin-Nanterre, 26.75 ; Vendin-Issy-les-Moulineaux, 27.75.

Bourse d'affrètement de Béthune

SÉANCES DES 7 ET 8 MAI

Houille. — Noyelles-Godault-Bas Vignons, 20.75, 280 t. ; Noyelles-Godault-Anzin, 10.50, 280 t. ; Bruay-Lille divers 7.50, 280 t. ; Marles-Ecuelles-les-Moret s. Loing, 34, 280 t. ; Marles-Melun après le pont du Mée, 32, 280 t. ; Marles-Masnières 2, 280 t. ; Bruay-Paris environs, on Montereau, 34, 278 t. ; Violaines-Roubaix quai Wattrelos 8, 280 t. ; Bruay-Bousbecques, 10.50, 165 t. ; Bruay-Paris environs, 29, 280 t. ; Marles-St-Pol-sur-Mer, 11.90, 280 t. ; Beuvry-La Bistade 8.50, 285 t. ; Violaines-Loos, Plancheà-Quesnoy, 7.60, 280 t. ; Noyelles-Godault-Monceau-sur-Sambre, 14, 280 t. ; Noyelles-Godault-Blache 6, 285 t. ; Noyelles-Godault-Auby, 5, 280 t. ; Marles-Pont de Stalenbrugghe, 13.50, 80 t. ; Bruay-Lille, 7.50, 280 t. ; Marles-Dorignies, 7.25, 280 t. ; Marles-Lille, 7.50, 280 t. ; Bruay-Calais divers, 12, 150 t. ; Marles-Marcq-en-Barœul, 8.50, 283 t. ; Marles-Tourcoing, Blanc Seau, 8.90, 285 t. ; Bruay-Roubaix quai Calais, 8.50, 280 t. ; Marles-Gennevilliers, 28, 280 t. ; Bruay Tourcoing Blanc Seau, 8.65, 280 t. ; Marles-Wambrechies, 13, 80 t. ; Marles-Roubaix Blanc Seau, 8.90, 285 t. ; Bruay-Oignies, 6.75, 280 t. ; Marles-Gennevilliers, 28, 284 t. ; Marles-Quesnoy-sur-Deule, 8.75, 280 t.

" L'Arbitre " 13, rue de la Grange-Batelière, PARIS (9e)
Hebdomadaire Financier, VOUS OFFRE son service d'essai 1 mois et sa NOTICE sur
LA PLUS BELLE OPÉRATION de BOURSE
LILLE — 56, rue de l'Hôpital-Militaire, 56 — LILLE

REVUE HEBDOMADAIRE de la Bourse de Lille

Après un début marqué par une vive reprise de toute la cote, la semaine se termine dans le calme. La grève anglaise a d'abord provoqué de grosses demandes sur nos valeurs charbonnières, mais des prises de bénéfices se sont bientôt produites, qui ont fait perdre une bonne partie de l'avance réalisée. Malgré ce tassement, le marché semble prêt à repartir de l'avant au moindre événement favorable. Dans les autres groupes, bon nombre de valeurs ont donné lieu également à de larges mouvements ; c'est ainsi que KALI SAINTE-THERESE, notamment, s'est subitement élevée de 3.200 à 3.800 sur la confirmation de la grosse augmentation de bénéfices réalisée au cours de l'exercice 1925 : ceux-ci sont de 25 millions en chiffres ronds, contre 13 millions précédemment.

A la cote des charbonnages, on a remarqué de vives demandes en ANICHE, en ANZIN, en BETHUNE et en BRUAY. Reprise de BLANZY ; la Société a extrait, en 1925, 2.184.000 tonnes contre 2.108.000 tonnes en 1924.

COURRIERES est réalisé en clôture ; la Société a gagné, en 1925, 32.423.000 francs, contre 32.121.000 en 1924. Le dividende serait maintenu à 30 francs.

Fermeté d'ESCARPELLE, de DOURGES, de LENS et de LIEVIN. Par contre, grande faiblesse de LIGNY-LES-AIRES. Cette Société accuse un solde déficitaire de 515.165 francs, pour l'exercice 1925, contre un bénéfice net de 929.000 francs pour l'exercice 1924.

Meilleure tenue de MARLES et de THIVENCELLES, cette dernière affaire ayant gagné, en 1925, 613.000 francs contre 1.200.000 en 1924 ; de VICOIGNE et de SARRE-ET-MOSELLE.

Aux valeurs de pétrole, marché soutenu dans l'ensemble, quoiqu'on n'y enregistre aucun mouvement important. On traite activement : DABROWA, FINANCIERE DES PETROLES, GRABOWNICA, RAFFINERIE DE PETROLES DU NORD, MILANO et MONTE-CARLO. PECHELBRONN est l'objet de quelques transactions.

SILVA PLANA demeure en vue. La production totale d'u mois d'avril est de 791 wagons de pétrole contre 810 en mars.

Peu de chose à dire sur les valeurs métallurgiques, sauf sur DENAIN-ANZIN, FIVES-LILLE, SAMBRE-ET-MEUSE, PONT-A-MOUSSON, HAUTS-FOURNEAUX DE SAULNES, qui progressent sensiblement, en sympathie avec le compartiment des charbonnages.

Aux valeurs diverses, on remarque la bonne tenue des valeurs textiles, notamment de la CZENSTOCHOVIENNE, d'AGACHE et de la FILATURE DU NORD. TIBERGHIEN est également mieux ; la Société a gagné en 1925, 7.450.455 francs contre 7.876.487 pour 1924. Dividende : 30 francs brut aux actions et 87.38 aux parts.

Grande fermeté de KUHLMANN, de SAINT-GOBAIN et de KALI-SAINTE-THERESE, que recherche vivement le portefeuille.

Aux valeurs de constructions, on remarque de grosses demandes en actions CIMENTS FRANÇAIS qui nous semble se présenter toujours comme un titre de tout premier ordre et d'avenir.

Les titres d'alimentation ont été bien traités, notamment LEBOSSE et MOTTE-CORDONNIER. Le dividende probable de l'action Lebossé serait de 30 francs, ce dividende s'appliquant à 40.000 actions qui étaient pendant cet exercice au pair de 250 francs, avant le remboursement de 150 francs par action effectué à la fin de décembre 1925.

Les valeurs minières sont également bien achalandées, notamment MOKTA EL HADID, GUERGOUR et FERMIERE DE SIDI-BOU-AOUANE.

REVUE HEBDOMADAIRE de la Bourse de Paris

Notre marché a témoigné cette semaine, de dispositions nettement meilleures ; les transactions ont été plus nombreuses, alimentées, il est vrai, par les rachats des vendeurs que les plantureux bénéfices invitaient à des réalisations et par les achats appréciables du comptant, dont l'attention a été retenue par la dépréciation excessive des cours. Bref, on peut dire que la note dominante de la semaine a été une bonne fermeté dans presque tous les compartiments.

Et pourtant, l'accord de Washington, assez froidement accueilli, n'a pas apporté à la Bourse, tout le stimulant qu'on pouvait en attendre. Simultanément, les devises étrangères poursuivaient leur marche en avant, atteignant des cotes record, et cela en dépit de notre volonté affirmée de nous libérer de nos dettes.

Les Rentes Russes et les Rentes Ottomanes se sont brusquement affaissées.

Les titres de nos grands établissements de Crédit ont subi quelques réalisations. Dans le groupe Immobilier, la Rente Foncière reste toujours le domaine d'une spéculation très osée.

Les valeurs sucrières ont réalisé quelques progrès.

Un vif mouvement de reprise s'est esquissé sur les valeurs de caoutchouc, le prix de la matière étant appelé à une augmentation très sensible dans un avenir prochain, par suite d'une production inférieure au besoin de la consommation ; c'est ainsi que la Padang, les Terres Rouges et les Caoutchoucs de l'Indo-Chine se sont redressés d'une façon importante. Dans ce compartiment, les actions Hevéas de Cochinchine se signalent d'une façon spéciale à l'attention ; à peine étaient-elles mises sur le marché qu'elles atteignaient rapidement les cours qui sont le juste reflet de la situation industrielle de la Société. Encouragée par ces résultats bénéficiaires, la Société « Les Hévéas de Cochinchine » a décidé de poursuivre son programme d'extension de son domaine. C'est donc pour faire face aux dépenses inhérentes à cette extension, que le Conseil d'administration, dans sa séance du 24 avril dernier, a décidé d'augmenter son capital de 1.500.000 francs par l'émission de 15.000 actions nouvelles de 100 francs. Les actions nouvelles seront assimilées aux actions actuellement existantes pour les intérêts et dividendes relatifs au premier exercice ; ces actions seront payées à 150 francs, payables au moment de la souscription, à raison de 53 francs représentant la prime de 50 francs et le premier quart. Les actionnaires et porteurs de parts ont un droit de souscription réservé statutairement dans la proportion de 60 % aux actions et 40 % aux parts de fondateurs, ils pourront souscrire à titre irréductible nouvelle pour deux anciennes, en joignant au bulletin de souscription le bulletin n. 1. Les souscriptions par anticipation seront admises.

Les versements devront être effectués aux Caisses de la Banque Franco-Chinoise, 74, rue Saint-Lazare. Il est à peine utile de faire ressortir l'avantage réservé aux actionnaires par cette possibilité de souscrire à 130 francs, un titre qui s'est classé rapidement sur notre marché à plus de 400 francs. Nous croyons d'ailleurs savoir qu'un groupe s'est engagé à prendre ferme tout le montant de cette augmentation de capital, mais bien entendu, sans préjudice du droit de préférence réservé aux actionnaires. En permettant à la Société d'agrandir son domaine, cette augmentation de capital va en outre, lui donner les possibilités de cultiver immédiatement du lémons-grass dont le rendement pour les premiers cent hectares cultivés est évalué à plus d'un million et demi.

La situation actuelle de cette Société est donc excellente, et l'extension des plantations de caoutchouc permet d'ores et déjà d'espérer que les exercices ultérieurs marqueront une progression rapide dans les résultats bénéficiaires.

INFORMATEUR FINANCIER
38, rue Châteaudun.

*Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'*Agence Havas
62 Rue de Richelieu, PARIS

Imprimerie du *Réveil du Nord*
186 bis, Rue de Paris, Lille
Le Gérant : Emile GEST.

FEUILLETON DU 10 MAI 1926. — N° 34

quand l'amour fait pleurer

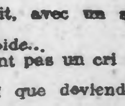

par H.-J. Magog

Roger Furicien répondit, avec un air de s'excuser.

— Ce soir... par le rapide...

La jeune femme ne retint pas un cri de détresse :

— Si vite !... Hélas ! que deviendra Lulu ?

Son regard, posé sur l'enfant, exprima tant de mortelle inquiétude que l'innocent Roger se sentit bourrelé de remords, tout comme s'il avait été responsable des événements qui l'obligeaient au départ.

— Mon père a besoin de moi... Il y a aussi du malheur chez nous, expliqua-t-il.

Et ses gestes gauches exprimaient son déchirement d'être ainsi pris entre son devoir filial et sa tendresse dévouée.

— Approchez, dit tout à coup la mourante d'une voix faible. Dans l'intérêt de mon fils, il faut que je parle... que je vous fasse une confidence... Je me nomme Sylvette Aiglin... Mais, si les lois humaines ne sanctionnaient trop souvent l'injustice et l'iniquité, si elles défendaient mieux le faible et l'innocent, mon fils devrait porter un autre nom... Il y a droit, je vous le jure. J'ai été victime d'une trahison que [illegible] même à cette heure où je devrais désespérer et maudire celui qui fut responsable de mon malheur, je ne puis croire qu'il était coupable... qu'il ait volontairement commis cette lâcheté... Quelque chose a dû nous séparer... quelque chose dont nous avons souffert l'un et l'autre... sans savoir... sans comprendre... Oh ! quelle consolation ce serait pour moi d'acquérir la certitude que mon Lucien ne m'a pas abandonnée volontairement... et qu'il ne m'a causé tant de peine que sans le vouloir !...

Avec quelle ferveur, ces mots furent prononcés !

Roger Furicien, qui ne pouvait encore les comprendre en fut si remué que des larmes montèrent à ses yeux.

Il aurait voulu trouver des paroles rassurantes, des mots capables de persuader et de donner à la mourante la consolation qu'elle implorait.

Mais il ne trouvait rien...

Tout à coup les yeux de Sylvette s'animèrent, éclairés par une soudaine résolution.

— Il faut avoir la foi, murmura-t-elle. Même quand tout semble vous l'interdire... Je l'aurai... Donnez-moi de quoi écrire, monsieur Roger... Et puis vous m'apporterez ce petit coffret qui se trouve dans cette armoire...

II

LES RELIQUES

Avant aidé la malade à se redresser et à s'installer aussi confortablement que possible contre les oreillers empilés, Roger Furicien [illegible] portée des mains pâles, un buvard et une feuille de papier à lettres.

Puis il plaça le porte-plume entre les doigts amaigris.

— Merci, murmura Sylvette.

Elle ferma les yeux, sa pensée s'égara dans le noir, cependant que le jeune homme, discrètement se tenait à l'écart avec le petit Lulu.

Devant la feuille blanche, évoquant le souvenir, déjà vieux de huit années, de ses quelques mois de bonheur, puis de la grande déception qui avait suivi, Sylvette revivait en pensée la trop brève histoire de « son mariage ».

Un long soupir s'échappa de ses lèvres.

Mais elle ne s'abandonna pas à cette minute d'attendrissement et de faiblesse. Ce n'était plus l'heure de pleurer sur ses propres chagrins.

Elle avait mieux à faire : il s'agissait de sauver son fils de l'abandon.

Elle fit un héroïque effort ; ses doigts serrèrent le porte-plume et résolument tracèrent un nom.

Ses lèvres, en même temps, le murmurèrent.

— Lucien !... Te souviens-tu encore de moi, Lucien ? toi dont je croyais porter légitimement le nom... toi qui disparus de ma vie au moment où je te donnais un fils ! N'est-ce point encore une illusion, une folie que de m'adresser à toi ?... Ah ! comme je suis restée la trop naïve Sylvette qui a cru en toi... et qui persiste à te garder son cœur et sa confiance, malgré les apparences qui te condamnent... Une voix secrète s'obstine à plaider en moi ta cause, à me dire que tu ne fus point, peut-être, aussi coupable que tu as pu le [illegible] qu'aujourd'hui je t'adresserai mon appel.

Elle poussa un soupir et conclut tout bas :

— C'est pour notre fils... Et d'ailleurs je n'ai pas le choix... Même certaine de poursuivre encore un leurre et d'aller au-devant d'un refus, je dois tenter cela.

Sa plume se mit à courir sur le papier. Fiévreusement elle alignait les mots, qui lui venaient sans qu'elle eût besoin de les chercher.

Il y avait si longtemps qu'elle enfermait en son cœur ce cri de douleur, que l'approche de la mort lui arrachait.

Mais cette plainte ultime, accompagnant une supplication, ce n'était pas l'épouse abandonnée, ce n'était pas l'amante délaissée qui la proférait...

C'était la mère, uniquement la mère qui, de sa faible main, traçait l'émouvante prière...

« Lucien ! écrivait-elle avec une émotion douloureuse. Lucien d'autrefois, te souviens-tu de moi ?

» Te souviens-tu de Sylvette, que tu appelais ta femme et qui se croyait telle, pour la vie ?...

» Il y a huit ans de cela et mes illusions n'ont pas duré plus de trois mois.

» Mais ce n'est pas pour récriminer que je t'écris enfin, malgré les menaces de jadis...

» Vaines menaces maintenant ! La prison qui m'attend est un tombeau...

» Je ne t'ai pas cru coupable, Lucien ; je t'ai jugé seulement faible. »

» J'ai pensé que tu avais cédé aux prières de tes parents, que leur tendresse avait été plus forte que la mienne — qui n'aurait souhaité que de s'ajouter à la tienne.

» Ils ne l'ont pas voulu... Quelle idée se faisaient-ils de moi ?

» As-tu ignoré la façon dont nous avons été séparés ?

» Au fait, qu'as-tu pensé de moi ?

» Longtemps j'ai eu cette angoisse en moi, celle d'avoir été calomniée, salie dans ton souvenir — et si injustement !...

» Maintenant encore, elle me torture.

» Et c'est naturel, puisque tu n'es pas revenu... puisque tu n'as pas cherché à retrouver ta Sylvette...

» Car il faut que je te l'avoue : quand j'ai obéi au dur ultimatum qu'un policier me transmettait, quand je me suis éloignée le cœur serré, du cher nid qui avait abrité nos amours, je conservais cet espoir qui me soutenait.

» Je me disais : Lucien ne sait pas... ne veut pas cela. Il n'admettra pas cette séparation. Et quand, dans quelques jours, s'inquiétant de moi, il reviendra « chez nous » et ne m'y trouvera pas, certainement il remuera ciel et terre pour savoir ce que je suis devenue...

» J'étais naïve...

» Tu as admis ma disparition... Tu t'y es résigné.

» Il faut bien que je croie cela puisque je ne t'ai plus revu et que je sais que la vie a continué pour toi, facile, brillante, heureuse...

» Moi, j'ai laissé passer les années sans te crier ma douleur, sans te rappeler.

» J'ai été trop fière...

» Et pourtant !...

» Je ne te l'ai pas écrit, Lucien... pour ne point sembler faire appel à ta pitié. Mais, quand on nous a séparés j'avais la certitude que, bientôt un petit être allait naître de notre amour... et que je te donnerais un fils...

» Il est né. Je l'ai appelé Lucien... Lulu... comme toi.

» Et je vais mourir...

» Ce ne sont pas des mots : je vais mourir. Comprends-tu pourquoi je t'écris ?

» Demain mon fils — le tien — sera seul...

» Et il n'a pas huit ans.

» Que fera-t-on de lui ? Qui le prendra soin ? Est-ce l'hospice des enfants abandonnés qui l'attend ? Je ne puis supporter cette idée.

» Et puis il me semble que tu maudirais ma mémoire si, un jour, tu apprenais que j'ai douté de ton cœur de père.

» C'est ton fils — ton portrait vivant. Un regard t'en convaincra.

» Souvent je regarde ta photographie, tout ce qui me reste de toi... puis, notre enfant...

» Et je m'imagine te voir quand tu avais son âge. Ou bien je crois tenir entre mes doigts le portrait de mon fils, quand il aura vingt ans.

» J'en avais seize quand tu m'as aimée, et abandonnée. Ment-on ? Trompe-t-on à cet âge ?

» On est trompée...

» Pourquoi ai-je eu ce triste destin ? Pourquoi a-t-on détruit mon bonheur ? Je ne le comprends pas encore.

» C'est que je suis restée la fillette dont tu riais gentiment. Effrayée par la vie, je me suis cachée, j'ai vécu seule avec [illegible]

(A suivre.)